

**Certificat d'examen de type
n° F-06-C-1481 du 27 octobre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E080380-D7

**Ensemble de mesure BLACKMER
types CENTREX MULTI, CENTREX MULTI 60 CM
et CENTREX MULTI RMCM
pour réception et chargement d'hydrocarbures**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : ensembles de mesure à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesure de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

BLACKMER, ZI Plaine des Isles, 2 rue des Caillottes, 89000 Auxerre

OBJET :

Le présent certificat renouvelle le certificat d'examen de type n° F-03-C-151 du 25 avril 2003 relatif aux ensembles de mesure MOUVEX types CENTREX MULTI, CENTREX MULTI 60 CM et CENTREX MULTI RMCM pour réception et chargement d'hydrocarbures.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, les conditions particulières de construction, les scellements, les conditions particulières d'installation, les conditions particulières de vérification et les dispositions particulières sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E080380-D7 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat d'examen de type a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification